

11 août: Canadair Limited reçoit le certificat de navigabilité pour son avion à réaction Challenger de \$7 millions, dont il a déjà en carnet 167 commandes venant surtout des États-Unis.

16 août: General Motors Corp. de Detroit relève le prix de ses modèles 1981 de 1.9 % par rapport aux prix finals de 1980.

Septembre 1980

15 septembre: Le rendement des obligations d'épargne du Canada pour 1980-81 sera de 10.5 % annonce-t-on. Des courtiers font remarquer que ce taux est inférieur à celui de certains dépôts d'épargne et à terme, et on prévoit que les encaissements d'obligations d'épargne du Canada continueront de s'accroître par delà le \$1.8 milliard déjà recouvert depuis le début de l'année financière.

19 septembre: En Allemagne fédérale, le taux Lombard est réduit de 0.5 %, ce qui le porte à 9.0 %, alors que la récession s'accroît. Le PNB de ce pays a diminué au deuxième trimestre. Le Japon semble également prêt à participer au relâchement des taux d'intérêt qui s'opère à l'extérieur de l'Amérique du Nord, puisque la Banque du Japon annonce qu'elle appliquera sa politique monétaire «avec plus de souplesse» pour stimuler la croissance économique.

24 septembre: Les exportations de pétrole de l'Iraq et de l'Iran sont interrompues en raison de l'ouverture des hostilités entre les deux pays, dont la production combinée représente 20 % de la production des pays de l'OPEP.

25 septembre: La Réserve fédérale des États-Unis relève son taux d'escompte de 10 % qu'il était à 11 % par suite de la forte expansion récente des agrégats monétaires. Le taux d'escompte de la Banque du Canada, qui s'établissait à 10.57 % au début du mois, passe à 11.20 %. La Banque du Canada affirme qu'elle a agi ainsi pour freiner la récente tendance à la hausse des taux d'intérêt à court terme, mais ajoute que son désir d'intervention a été tempéré par la menace qu'une accélération appréciable de l'expansion monétaire et une baisse sensible de la valeur extérieure du dollar canadien ne se traduisent par une nouvelle poussée d'inflation.

26 septembre: En réponse à l'accroissement du taux d'escompte, les banques américaines haussent leur taux d'intérêt sur les prêts d'un demi-point pour le porter à 13 %.

Octobre 1980

2 octobre: Citibank prend l'initiative d'augmenter le taux préférentiel américain qui, de 13.0 % qu'il était la semaine précédente, passe à 14.0 %. Au Canada le taux d'escompte s'élève par contrecoup à 11.8 %. Les banques à charte canadiennes emboîtent le pas et portent leur taux préférentiel de 12.25 % à 13.0 %.

3 octobre: L'Arabie Saoudite, le Koweït, Qatar, et les Émirats arabes unis annoncent qu'ils augmenteront leur production de pétrole d'un million de barils par jour afin de compenser en partie la baisse de production qui s'est produite pendant le conflit Irako-Iranien. Les prix du pétrole brut avaient augmenté d'environ 20 % depuis le début de la guerre au Moyen-Orient, pendant laquelle la production a diminué de 2.5 millions de barils par jour.

10 octobre: Les banques à charte réduisent leurs taux préférentiels à 12.75 %.

14 octobre: Fin du conflit collectif qui opposait 40,000 commis de l'administration fédérale au Conseil du Trésor depuis deux semaines.

17 octobre: En dépit des critiques de l'Administration Carter, toutes les grandes banques américaines portent leurs taux préférentiels à 14.0 %.

28 octobre: Dépôt du budget fédéral, dont la plupart des initiatives concernent la politique énergétique. Le gouvernement propose que, dans l'immédiat, le prix canadien du pétrole brut soit augmenté de 80 cents le baril, puis d'au moins \$4.50 par an au cours des trois prochaines années. La politique énergétique insiste sur la nécessité d'accroître le contrôle canadien de l'industrie du pétrole et du gaz naturel et d'augmenter la part du gouvernement fédéral dans les recettes pétrolières, surtout aux dépens de l'industrie privée. Les primes d'assurance-chômage sont relevées de 33 %. Le déficit budgétaire se maintient à environ \$14 milliards pour l'année financière 1981-82, tandis que les dépenses prévues augmentent de 13 %. Le gouvernement déclare qu'il continue d'appuyer la politique monétaire de la Banque du Canada.

29 octobre: Toutes les grandes banques américaines haussent leurs taux préférentiels d'un demi-point pour le porter à 14.5 %, soit le niveau le plus élevé depuis la fin de mai. Elles attribuent cette hausse à l'augmentation du coût d'obtention des capitaux prêtables. Les fonds fédéraux, par exemple, clôturent à 15 % aujourd'hui.

31 octobre: Les banques à charte annoncent une augmentation de leurs taux préférentiels, qui passent de 12.75 % à 13.25 %. Les taux hypothécaires passent à 14.75 % pour les prêts de deux ans et à 15.25 % pour les prêts de cinq ans.

Novembre 1980

3 novembre: Les banques à charte au Canada haussent leurs taux préférentiels de 12.75 % qu'il était à 13.25 %.

6 novembre: Toutes les grandes banques américaines portent de 14.5 % à 15.5 % leur taux de base des prêts aux entreprises.

13 novembre: Le trésorier de l'Ontario, Frank Miller, dépose un mini-budget, qui comprend l'abolition de la taxe de vente de 7 % sur les meubles, les principaux articles ménagers et les matériaux de construction résidentielle, ainsi qu'un rabais allant jusqu'à \$700 de la taxe de vente sur les camionnettes et les semi-remorques neuves. On estime que les réductions de la taxe de vente au détail représenteront \$230 millions chaque année.

18 novembre: Le taux d'intérêt préférentiel aux États-Unis passe de 16.25 %, consécutivement à une hausse d'un point du taux d'escompte de la Réserve fédérale américaine, qui est maintenant de 12 %. La Réserve fédérale ajoute aussi une surcharge de 2 % au taux d'escompte visant les banques qui empruntent fréquemment à son guichet.

21 novembre: Le taux préférentiel aux États-Unis passe à 17.0 %, par suite de la seconde augmentation de 0.75 point en l'espace d'une semaine.

26 novembre: Le taux préférentiel dans la plupart des banques américaines passe à 17.75 %, et à 18 % chez certaines d'entre elles, tandis que la spirale ascendante des taux d'intérêt se rapproche des sommets atteints en avril.

27 novembre: Le taux préférentiel canadien s'élève à 14.5 %, comparativement au sommet de 17.5 % atteint en 1980.